

Le Gouvernement wallon aura-t-il le courage de choisir une PAC plus juste et soutenant la transition des fermes wallonnes ?

Les négociations autour du plan Stratégique wallon de la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) entrent dans leur dernière ligne droite. La FUGEA aura participé à l'ensemble des concertations pour porter la voix de ses membres agriculteurs et agricultrices, premiers impactés par cette réforme et acteurs du changement sur le terrain. **Nos positions sont construites autour de deux grandes revendications : plus d'équité sociale et le soutien d'une transition agroécologique pour un maximum de fermes.** D'autres combats nous ont animé comme la défense des prairies, de l'élevage et des maraichers sur petite surface. Nous espérons que les décideurs tiendront compte de ces demandes.

Une PAC wallonne dans sa dernière ligne droite

Le Gouvernement wallon est en train de s'accorder sur un sujet crucial pour le secteur agricole : le plan stratégique de la prochaine Politique Agricole Commune ; s'étalant de 2023 à 2027. **La FUGEA aura participé à l'ensemble de ces négociations assumant en toute transparence un projet équilibré pensé par nos agriculteurs et agricultrices. Nos membres seront en effet les premiers impactés par cette réforme qui touchera directement leur revenu et la viabilité de leurs fermes.** Nos positions sont construites autour de deux grandes revendications : plus d'équité sociale et une transition pour un maximum de fermes.

La FUGEA défend une distribution des aides plus juste

Une des priorités de la FUGEA est d'assurer plus d'équité sociale dans la répartition des aides. Pour ce faire, différents leviers doivent être activés comme par exemple la dégressivité des aides de base (à partir de 60.000€ par unité de travail), l'augmentation du paiement redistributif ou le plafonnement de l'aide couplée. **Ces mesures permettront ainsi d'enrayer la course à l'agrandissement qui freine la transmission des fermes et le renouvellement des générations.** A l'inverse, l'augmentation de l'enveloppe des aides de base ou une dégressivité inefficace des aides menacent le maintien des petites et moyennes exploitations.

La FUGEA défend une transition pour un maximum de fermes

Le défi du plan stratégique est de trouver une combinaison adéquate des besoins et des mesures pour garantir un revenu aux agriculteur-riche-s tout en assurant une transition des exploitations vers un modèle respectueux de l'environnement. Pour la FUGEA, les éco-régimes sont une enveloppe déterminante de la prochaine PAC. Ils permettront en effet de soutenir directement les pratiques agricoles les plus durables en offrant la possibilité aux agriculteurs de les tester sans s'engager sur le long terme. La FUGEA plaide ainsi pour une enveloppe éco-régime forte avec des mesures basées sur la réalité de terrain. Ces dernières doivent permettre l'évolution des pratiques pour ne pas diviser notre agriculture entre des fermes engagées directement dans les éco-régimes et d'autres écartées du dispositif qui s'intensifieront pour compenser la perte des aides.



Un soutien fort aux prairies et à l'élevage bovin viande

Aujourd'hui, l'élevage bovin viandeux et les prairies qui y sont associées sont en danger, les fermes disparaissent et les prairies sont retournées. **La FUGEA s'est donc battue pour soutenir cette spéculation en défendant une aide couplée forte, une aide vitale pour ces éleveurs et donc pour le maintien des prairies permanentes qui jouent le rôle de puit de carbone.** Si la FUGEA a défendu un maintien de l'enveloppe « aide couplée », nous défendons aussi une logique d'évolution de la répartition de cette aide avec un plafonnement du nombre de primes par agriculteur pour extensifier les exploitations tout en maintenant un revenu dans les fermes.

Une meilleure PAC pour un meilleur accès à la terre ?

Pour la FUGEA, la PAC doit être utilisée comme un levier pour un meilleur accès à la terre. Différents leviers peuvent être utilisés : plafonner chaque aide par exploitant, renforcer le paiement redistributif ou encore limiter les surfaces obligatoires de zones non productives sur les exploitations pour éviter une (nouvelle) course aux hectares (sans changer de pratiques sur les terres cultivées). **Surtout, il est urgent de mettre en place une définition positive du véritable agriculteur pour éviter l'accaparement des terres** (et des primes liées) par des propriétaires terriens ou des sociétés de gestion **pour réserver les terres agricoles à leur fonction nourricière.**

La FUGEA défend des pratiques pour le climat

La lutte face au changement climatique est un des enjeux majeurs de notre siècle. Nos agriculteurs en sont conscients, eux qui sont en première ligne et subissent déjà les effets du dérèglement climatique. La PAC de demain doit soutenir en priorité les pratiques agricoles permettant de limiter les émissions du secteur agricole et augmenter la résilience de nos fermes. De multiples revendications de la FUGEA y répondent. Citons par exemple le soutien fort aux prairies permanentes et temporaires, un éco-régime « cultures hivernales longues », ou des aides spécifiques pour l'agroforesterie et les bandes enherbées.

La PAC seule ne transformera pas notre secteur

La FUGEA se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. Sur le terrain, nos agriculteurs font évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. **La transition est en cours mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses.** La baisse du budget de la prochaine PAC a été un terrible coup pour notre secteur qui devra faire plus avec moins. La politique commerciale de l'UE doit aussi mieux protéger nos agriculteurs en refusant des traités comme le Mercosur. Aussi nous rappelons que la transition ne peut pas être portée uniquement par nos agriculteurs. L'évolution doit être collective, en impliquant chaque maillon des filières de la fourche à la fourchette.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations sur notre projet complet.

Contacts

- **Yves Vandevoorde** (coordinateur de la FUGEA) : 0491/39.49.50
- **Hugues Falys** (porte-parole) : 0497/61.64.14

